

Les symboles de la République



Les symboles de la [République](#) sont inscrits dans l'article 2 de la [Constitution](#) française.

Article II :

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la « Marseillaise ».

La [devise](#) de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : [gouvernement](#) du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Il existe aussi d'autres symboles de la République qui ne sont pas inscrits dans la Constitution mais qui sont très connus !

La langue de la République est le français

La révision constitutionnelle du 25 juin 1992 a ajouté cette phrase qui institue le français comme langue officielle de la République. Bien évidemment, il n'a pas fallu attendre 1992 pour que le français soit parlé par tous les Français. Mais il faut que tu saches qu'au début du XXe siècle, le français n'était pas parlé partout en France !

Le français est aussi une des langues officielles de beaucoup d'institutions internationales : l'ONU, l'Union européenne, etc.

Et aussi, à l'occasion des Jeux Olympiques, l'ensemble des annonces sont faites en français puis en anglais ! C'est parce que [Pierre de Coubertin](#), l'homme qui a lancé les jeux olympiques de l'époque moderne, était français !

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge



De nombreux pays ont un drapeau bleu, blanc, rouge mais chaque drapeau à son histoire. Celle du drapeau français est particulièrement mouvementée ! Elle commence à la [Révolution](#) française. Avant, les Rois de France avaient un drapeau avec des fleurs de lys.

C'est [La Fayette](#) qui a imposé ces trois couleurs à la Garde nationale. Bleu, blanc et rouge : c'est la rencontre du bleu et du rouge, couleurs des révolutionnaires de Paris et du blanc des gardes françaises. Certains ont pensé que le drapeau bleu, blanc, rouge permettait de réconcilier les trois ordres : le bleu pour le [clergé](#), le blanc pour la noblesse et le rouge pour le tiers Etat.

Mais le drapeau bleu, blanc, rouge est devenu le symbole de la République alors que les partisans de la royauté ont adopté le drapeau blanc.

La [Restauration](#), avec Louis XVIII et Charles X, adopte le drapeau blanc. Après la révolution de 1830, Louis-Philippe rétablit le drapeau tricolore comme emblème de la France. Avec la Révolution de 1848, le drapeau bleu, blanc, rouge est sauvé de justesse par... [Lamartine](#) ! Beaucoup de révolutionnaires auraient préféré à cette époque le drapeau rouge de la Révolution.

Le drapeau rouge n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans le sang du peuple, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la [liberté](#) de la patrie

Alphonse de Lamartine (1790-1869), Discours prononcé à l'Hôtel de Ville de Paris le 25 février 1848

Aujourd'hui, au [Sénat](#), on met souvent à côté du drapeau bleu, blanc, rouge, le drapeau du pays du Président que le [Président du Sénat](#) accueille dans son bureau ainsi que le drapeau de l'Union européenne.

L'hymne national est la « Marseillaise »

Composée par [Rouget de Lisle](#) pour les armées révolutionnaires amenées à défendre les frontières françaises face à l'alliance des royaumes européens, la Marseillaise est décrétée chant national le 14 juillet 1795 par la Convention.

[Napoléon](#), lui, choisit un autre hymne, c'est le [Chant du départ](#) écrit par Etienne Nicolas Méhul.

Après la Révolution de 1830, Louis-Philippe rétablit la Marseillaise comme chant national. Et c'est sous la [IIIe République](#) qu'elle devient hymne national le 14 février 1879.

Son caractère d'hymne national est à nouveau affirmé en 1946 par la IVe République et, enfin, dans l'article 2 de la Constitution de la Ve République.

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité »



Encore une fois, cette devise nous vient de la Révolution. Le premier à l'avoir formulée fut Maximilien de Robespierre en 1790. En 1793, le maire de la [commune](#) de Paris fait peindre sur les murs de la mairie la formule :

La République une et indivisible - Liberté, [Egalité](#), Fraternité ou la mort

Mais cette devise disparaît sous l'Empire et la Restauration avant de ressurgir avec la révolution de 1830.

Après la révolution de 1848, la IIe République l'adopte comme devise officielle le 27 février 1848, grâce à [Louis Blanc](#), et ce n'est qu'en 1880, après le second Empire qu'elle apparaît comme tu le vois aujourd'hui sur tous les frontons des institutions publiques.

Le régime de Vichy la remplace par la devise « Travail, Famille, Patrie ». Au milieu du XXe siècle, elle s'inscrit durablement dans l'histoire de la République française, avec la constitution de 1946.

Marianne



Elle est partout : sur les timbres de la poste, dans les mairies. C'est une femme qui représente la République : [Marianne](#). Mais pourquoi s'appelle-t-elle Marianne ?

Sous l'Antiquité déjà, la *démocratie* est une femme. Sous la Révolution, Liberté et République sont des femmes. Ce sont souvent des guerrières. Elles sont une grande source d'inspiration pour les artistes.

Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, le bonnet que portaient les esclaves affranchis sous la Rome antique, apparaissent sous la Révolution française et symbolisent la liberté.

À partir de juin 1848, le prénom « Marianne » commence être donné de façon clandestine pour désigner la République. C'est une contraction de Marie et Anne, deux prénoms très populaires depuis le XVIIIe siècle. La République qui naît à ce moment là se devait de porter un nom du peuple !



Sous la IIIe République, les statues et surtout les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies. Plusieurs types de représentation se développent, selon que l'on privilégie le caractère révolutionnaire ou le caractère « sage » de la Marianne. C'est la République modérée contre la République révolutionnaire.

Au XXe siècle, toutes les mairies se dotent progressivement d'un buste de Marianne qui porte désormais systématiquement le bonnet phrygien. À partir du début du XXe siècle, elle figure également sur des objets de très large diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres !

Des femmes célèbres, des actrices, ont prêté leur visage à Marianne. Il y a par exemple Laetitia Casta, Brigitte Bardot, Catherine Deneuve et Sophie Marceau.

Le coq



Le coq symbolise aussi la France ! C'est un symbole né d'un jeu de mot latin : « gallus » en latin signifiait à la fois « coq » et « gaulois » ! Le coq symbolise aussi la fierté du peuple français.

Bien que présent comme figure symbolique en France depuis le Moyen-Âge, c'est à partir de la Renaissance que le coq commence à être rattaché à l'idée de Nation française qui émerge peu à peu. Le coq est présent au Louvre et à Versailles dans les décorations ou sculpté dans les murs.

Le coq gagna une popularité particulière à l'occasion de la Révolution française.

Napoléon Bonaparte remplace le coq par l'aigle au motif que : « Le coq n'a point de force, il ne peut être l'image d'un empire tel que la France ».

La Révolution de 1830 réhabilite l'image du coq français, Louis-Philippe signera une ordonnance indiquant que le coq devrait figurer sur les drapeaux et les boutons d'uniformes de la garde nationale. Aujourd'hui, dans les tournois, les sportifs français mettent souvent sur leurs maillots un petit coq doré.

La Marseillaise

Premier couplet

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé, (*bis*)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes !

Refrain :

Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons,
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !

Couplet 2

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (*bis*)
Français, pour nous, ah ! quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

Refrain

Couplet 3

Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! *(bis)*
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

Refrain

Couplet 4

Tremblez, tyrans et vous perfides
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leurs prix ! *(bis)*
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre !

Refrain

Couplet 5

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups !
Épargnez ces tristes victimes,
À regret s'armant contre nous. *(bis)*
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais ces complices de [Bouillé](#),
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !

Refrain

Couplet 6

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! *(bis)*
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

Refrain

Couplet 7 (dit « couplet des enfants »)

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus (*bis*)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre

(couplet pour les enfants 2^e)

Enfants, que l'Honneur, la Patrie
Fassent l'objet de tous nos vœux !
Ayons toujours l'âme nourrie
Des feux qu'ils inspirent tous deux. (*bis*)
Soyons unis ! Tout est possible ;
Nos vils ennemis tomberont,
Alors les Français cesseront
De chanter ce refrain terrible :

Refrain

Création et contexte historique

Elle est écrite par [Claude Joseph Rouget de Lisle](#), capitaine du [Génie](#) alors en poste à [Strasbourg](#) dans la nuit du [25](#) au [26 avril 1792](#) à la suite de la [déclaration de guerre à l'Autriche](#) du 20 avril 1792⁴.

Différents titres pour un même chant

Elle porte initialement différents noms, tous éphémères : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* ; *Chant de marche des volontaires de l'armée du Rhin*.

Le D^f [François Mireur](#), futur général des armées d'Italie et d'Égypte, venu à Marseille afin d'organiser la marche conjointe des volontaires du Midi ([Montpellier](#) et [Marseille](#)), publie ce chant, à Marseille, pour la première fois, avec un nouveau titre : *Chant de guerre des armées aux frontières*. De fait, ce sont les troupes des [Fédérés](#) marseillais qui, l'ayant adopté comme chant de marche, l'entonnent lors de leur entrée triomphale, aux [Tuileries](#), à Paris, le [30 juillet 1792](#). Immédiatement, la foule parisienne, sans se préoccuper de ses différents noms, baptise ce chant : *La Marseillaise*. Ce titre, outre sa simplicité, a l'avantage de marquer de Strasbourg à Marseille, de l'Est au [Midi](#), l'unité de la [Nation](#)⁵.

Circonstances de sa création



Rouget de l'Isle chantant la Marseillaise, 1849, [Isidore Pils](#), Musée des Beaux-Arts de [Strasbourg](#).



Partition du XIX^e siècle

Le maire de [Strasbourg](#), le baron [Philippe-Frédéric de Dietrich](#), demande à Rouget de Lisle, en garnison à [Strasbourg](#) d'écrire un chant de guerre. Retourné en soirée à son domicile, rue de la Mésange (entre la place de l'Homme-de-Fer et la [place Broglie](#)), Rouget de Lisle compose un *Hymne de guerre dédié au maréchal Bavaois de Luckner* qui commande l'[armée du Rhin](#)⁶. Cette scène est immortalisée, notamment dans le tableau d'[Isidore Pils](#), présenté au musée des Beaux-Arts de Strasbourg. Le chant retentit ensuite publiquement pour la première fois sur la place Broglie, devant l'hôtel de ville de Strasbourg⁷.

L'historien strasbourgeois Claude Betzinger conteste cependant le lieu de la première exécution de la Marseillaise : elle aurait eu lieu chez le maire, Philippe-Frédéric de Dietrich, domicilié alors au 17, rue des Charpentiers à Strasbourg et non à la maison familiale des Dietrich⁸.

Le texte est fortement inspiré d'une affiche apposée à l'époque sur les murs de Strasbourg par la Société des amis de la constitution⁹ ou la municipalité¹⁰. L'expression les « enfants de la Patrie » fait référence aux engagés volontaires du [Bas-Rhin](#), dont faisaient partie les deux fils du maire. De même, un parent de Rouget de L'Isle rapporte qu'il aurait affirmé, lors d'une réunion, s'être inspiré d'un chant protestant de [1560](#) exécuté lors de la [conjuraton d'Amboise](#). Enfin, certains ont suggéré que Rouget a pu songer à l'ode de [Nicolas Boileau](#) « sur un bruit qui courut, en 1656, que Cromwell et les Anglais allaient faire la guerre à la France »^{9.11}.

En ce qui concerne les influences, la Marseillaise compte peu de précédents, contrairement aux hymnes anglais ou allemand. En [1889](#), Wilhelm Tappert, un musicologue allemand, prétend que plusieurs airs allemands font penser à *La Marseillaise* mais que Rouget de Lisle ne les a sans doute pas entendus. Il réfute par ailleurs la thèse selon laquelle elle serait l'œuvre

de Holtzmann, maître de chapelle dans le [Palatinat](#) — on a parlé du Credo de la *Missa solemnis* n° 4¹² —, de [Grisons](#) — l'air du début de l'*Oratorio Esther*, intitulé « Stances sur la Calomnie » a été évoqué¹³ — ou d'autres. La première phrase « allons enfants de la patrie » apparaît dans deux trios, *La Flûte enchantée* et l'allegro maestoso du [concerto pour piano n° 25](#) (datant de [1786](#)) de [Wolfgang Amadeus Mozart](#)⁹.

L'origine de la musique est plus discutée, puisqu'elle n'est pas signée (contrairement aux autres compositions de Rouget de Lisle). Plusieurs écrivains et musiciens émettent des doutes sur la paternité de [Rouget de Lisle](#) réputé être un amateur incapable de composer un hymne dont la valeur musicale est reconnue. Même si son ami [André Grétry](#) juge que « l'air des Marseillais a été composé par un amateur qui n'a que du goût et ignore les accords », d'autres comme Louis Garros et Philippe Barres avancent qu'il peut s'agir d'[Ignace Pleyel](#), par ailleurs compositeur de *L'Hymne de la liberté*, dont Rouget de Lisle a écrit les paroles. Toutefois, il est absent de Strasbourg en [décembre 1791](#) pour diriger les « *Professional Concerts* » à [Londres](#), où il va résider jusqu'en [mai 1792](#)⁹. Plus tardivement, en 1863, [François-Joseph Fétis](#) prétend que [Guillaume Navoigille](#) est l'auteur de la musique¹⁴.

La cinquième strophe évoque les « complices de [Bouillé](#) », général en chef de l'armée de Sarre et Moselle de [1790](#) à [1791](#), à qui on reproche alors son rôle dans l'[affaire de Nancy](#) et la [fuite du roi](#). Rouget de Lisle écrit le chant neuf jours seulement après la libération, le [15 avril](#), des Suisses de [Nancy](#) emprisonnés à [Brest](#). De son côté, le *Courrier de Strasbourg* du [4 septembre 1792](#) a imprimé « les complices de [Condé](#) ». Puis, le [5 décembre](#), [François Boissel](#) propose au [club des Jacobins](#) de remplacer le vers par « Mais ces vils complices de [Motier](#) »^{2,15}.

Le septième couplet, dit « couplet des enfants », a été ajouté en [octobre 1792](#) par [Gossec](#) lors de la représentation à l'Opéra de « l'Offrande de la liberté, scène religieuse sur la chanson des Marseillais »¹⁶ ; le poète normand [Louis Du Bois](#) et l'abbé Antoine Personneaux en ont revendiqué la paternité, qui a également été attribuée à [André Chénier](#) ou à son frère [Marie-Joseph](#)^{17,18}.

Du chant révolutionnaire à l'hymne national



[Général Mireur](#), 1770-1798, terre cuite anonyme, Montpellier, Faculté de médecine.

Le 22 juin 1792, un délégué du Club des amis de la Constitution de Montpellier, le docteur [François Mireur](#), venu coordonner les départs de volontaires du Midi vers le front, entonne pour la première fois à Marseille ce chant parvenu de Strasbourg à Montpellier par un moyen incertain (les historiens estiment que la circulation de voyageurs a pu contribuer à ce que les milieux patriotes de Montpellier aient eu connaissance de ce chant, donné à l'occasion de funérailles au printemps 1792). Après un discours prononcé le 21 juin devant le Club des amis de la Constitution de Marseille, [rue Thubaneau](#)¹⁹, Mireur est l'invité d'honneur d'un banquet le lendemain et, prié de prononcer un nouveau discours, il entonne le chant entendu à Montpellier quelques jours ou semaines plus tôt. Dans l'ardente atmosphère patriotique de l'heure, Mireur suscite l'enthousiasme et le chant est imprimé dès le lendemain par *le journal des départements méridionaux* daté du [23 juin 1792](#) et dirigé par [Alexandre Ricord](#). Ce périodique donne sur sa seconde colonne de sa quatrième et dernière page le texte du *Chant de guerre aux armées des frontières sur l'air de Sarguines*²⁰. Cette édition locale de la future Marseillaise pose un problème par son titre et par sa référence à l'opéra-comique de [Nicolas Dalayrac](#)²¹. Il est probable que les rédacteurs du journal ont voulu indiquer un air connu de leur lecteur qui offre quelque ressemblance avec celui de [Rouget de Lisle](#)²². En juillet 1792 un tiré à part de ce chant sera distribué aux volontaires marseillais qui l'entonneront tout au long de leur marche vers Paris en juillet 1792²³.

De la rue Thubaneau aux Champs-Élysées, le chant de Rouget de Lisle devient l'hymne des Marseillais et bientôt *La Marseillaise*. De fait, on lui attribue souvent à tort d'avoir été écrite à Marseille mais elle a bien été écrite à Strasbourg, rue de la Mésange. François Mireur, lui, parti de Marseille en avant des Marseillais pour rejoindre le bataillon des volontaires de l'[Hérault](#), fera une brillante carrière militaire et mourra général, en Égypte, à l'âge de 28 ans.

La Marseillaise est déclarée chant national le [14 juillet 1795](#). Mais elle est concurrencée au début par un autre chant patriotique écrit en 1795 en réaction contre la Terreur : il s'agit du [Réveil du Peuple](#).

Interdite sous l'Empire (qui lui préfère *Veillons au salut de l'Empire* mais aussi le *Chant du départ* et la *Marche consulaire*) puis la Restauration (qui essaye de lui substituer l'hymne de la monarchie française *Vive Henri IV !*)²⁴, elle est reprise après la révolution de [1830](#). En 1871, *la Marseillaise de la Commune* de M^{me} Jules Faure devient l'hymne de la [Commune de Paris](#). Les élites politiques de la [III^e République](#), soucieuses d'ordre moral dans le début des années 1870, considèrent *la Marseillaise* comme une chanson blasphématoire et subversive et, après maintes hésitations, commandent en [1877](#) à [Charles Gounod](#) la musique d'un hymne qu'il compose sur des paroles du poète patriote [Paul Déroulède](#), *Vive la France*, un chant de concorde plus pacifique que *la Marseillaise*²⁵. Mais, craignant un retour de la monarchie, les députés républicains redécouvrent les vertus émancipatrices de *la Marseillaise* et en font l'hymne national par la loi de 14 février [1879](#) — le Président de la République de l'époque était alors Jules Grévy — qui indique que le décret du 14 juillet 1795 est toujours en vigueur²⁶. Une version officielle est adoptée par le [ministère de la guerre](#) en 1887. [Maurice-Louis Faure](#), ministre de l'Instruction Publique, instaure en 1911 l'obligation de l'apprendre à l'école. Une circulaire de septembre [1944](#) du ministère de l'Éducation nationale préconise d'en pratiquer le chant dans toutes les écoles, pratique qui est dorénavant obligatoire à l'école primaire (proposition de loi du [19 février 2005](#), adoptée le [23 avril 2005](#), modifiant l'article L321-3 du Code de l'éducation). Les [Constitutions](#) de [1946](#) ([IV^e République](#)) et de [1958](#) ([V^e](#)

[République](#)) conservent *La Marseillaise* comme hymne national ([article 2 de la Constitution de la Cinquième République française](#))²⁷.

Pendant la [Seconde Guerre mondiale](#), la Marseillaise est interdite dans la [Zone occupée](#) mais reste autorisée dans la [Zone libre](#), quoique sous une forme amendée. Le chef de l'État, [Philippe Pétain](#), choisit de ne conserver qu'un certain nombre de strophes en fonction de leur pertinence par rapport à son projet politique (« Travail, famille, patrie »), notamment celles commençant par « Amour sacré de la patrie » et « Allons enfants de la patrie ». On jouait l'hymne chaque fois que le Maréchal faisait un discours ou qu'il se rendait dans une ville. En 1941, [François Darlan](#), chef du [gouvernement de Vichy](#), demande que l'hymne et le drapeau soient honorés comme il sied à des symboles de la nation. Une demande d'autorisation sera désormais exigée pour chanter l'hymne (sauf, toutefois, si un représentant du gouvernement est présent). Cette mesure vise à donner au régime le monopole de l'hymne et à empêcher la [Résistance](#) de se l'approprier. Cela n'empêchera pas pour autant les boîtes de nuit parisiennes de mêler quelques bribes de Marseillaise à leurs morceaux en défilé à l'occupant allemand²⁸.

Avec les évolutions actuelles de la société (individualisation, démythification du « roman national » français), *la Marseillaise* a tendance aujourd'hui à être parfois désacralisée et remise en question²⁹.

Dans le monde

La Marseillaise n'est pas seulement l'hymne français. Comme chant révolutionnaire de la première heure, elle est reprise et adoptée par nombre de révolutionnaires sur tous les continents.

- Il existe une version vénitienne (Biblioteca Civica A. Hortis Trieste Italie) datant de juin 1797 publiée à Padoue à la même date en langue italienne (texte original italien) pour fêter la chute de la république *Serenissima* des [doges de Venise](#) en mai 1797 précipitée par le général [Napoléon Bonaparte](#).
- Une adaptation en russe, *la Marseillaise des Travailleurs*, publiée en 1875, est réalisée par le révolutionnaire [Piotr Lavrovitch Lavrov](#). Vers 1900, ceux qui la chantent en public en Russie sont arrêtés par la police. Ce qui explique qu'après la [Révolution d'Octobre](#), les [bolcheviks](#) l'adoptent pour hymne en 1917, avant de reprendre un autre chant révolutionnaire français : [L'Internationale](#). En avril 1917, lorsque Lénine retourne en Russie, il est accueilli à Pétrograd au son de la Marseillaise. [L'Internationale](#) remplace progressivement *La Marseillaise* chez les révolutionnaires socialistes, parce qu'étant devenue l'hymne national français, elle est maintenant associée au pouvoir étatique de la France.
- En 1931, à l'avènement de la [Seconde République espagnole](#), certains Espagnols ne connaissant pas leur nouvel hymne ([Himno de Riego](#)) accueillent le nouveau régime en chantant *La Marseillaise*, dans une version espagnole ou catalane.
- [Mao](#) la fait chanter lors de la [Longue marche](#) en 1935 et elle est enseignée dans les écoles jusque dans les années 70³⁰.
- La Marseillaise socialiste est l'hymne du président chilien [Salvador Allende](#). Après son assassinat, elle est interdite par le régime d'[Augusto Pinochet](#)³⁰.

Durant la [Seconde Guerre mondiale](#), la loge maçonnique [Liberté chérie](#), créée dans les [camps de concentration](#) nazis, tire son nom de cet hymne des combattants de la liberté.

[Arsène Wenger](#), ancien entraîneur de l'équipe de football [Nagoya Grampus](#), de [Nagoya](#)

([Japon](#)), lui ayant fait gagner la [Coupe du Japon de football](#), les supporters de cette équipe encouragent encore aujourd'hui leur équipe sur l'air de *La Marseillaise*.

Le carillon à l'hôtel de ville de [Cham \(Bavière\)](#) sonne *La Marseillaise* pour commémorer [Nicolas Luckner](#).

Paroles

Fichier audio

[La Marseillaise](#)



Menu

0:00

La Marseillaise interprétée par [Fédor Chaliapine](#)



[Des difficultés à utiliser ces médias ?](#)

[modifier](#) 

En réalité, la version complète de la Marseillaise ne compte pas moins de 15 couplets³¹, mais le texte a subi plusieurs modifications. On compte aujourd'hui 6 couplets et un couplet dit « des enfants ». Seul le premier couplet est chanté lors des événements. Deux couplets (les « couplets des enfants ») ont été ajoutés ultérieurement ; l'un d'eux a depuis été supprimé de la version « officielle ». Enfin, eu égard à son caractère [religieux](#), le 8^e couplet a été supprimé par [Joseph Servan](#), ministre de la Guerre, en [1792](#). Un autre couplet a été supprimé car il a été jugé trop violent.^[Lequel ?]

Sur un manuscrit autographe de Rouget de Lisle, on voit clairement le refrain noté comme deux alexandrins³² : « Aux armes, citoyens, formez vos bataillons, / Marchez, qu'un sang impur abreuve vos sillons. », les verbes « marchez » et « formez » étant tous deux à la 2^e personne du pluriel. La transcription « officielle » est pourtant sur cinq vers avec une 1^{re} personne du pluriel « Marchons, marchons », qui tenterait d'établir une rime avec « bataillons » et « sillons³³ ».

En réalité, Rouget de Lisle était capitaine. En qualité d'officier, il commandait ses hommes, d'où la formule impérative. Néanmoins, la Marseillaise est une marche et on peut imaginer

que les soldats en manœuvre en reprenaient le refrain, en chantant « marchons » et non « marchez ». Cette version se serait imposée par transmission orale.

Le septième couplet (dit « des enfants »)

Rouget de Lisle n'ayant écrit que six couplets, le site officiel de l'Élysée indique que l'auteur du 7^e couplet reste inconnu.

Dans son ouvrage posthume *Sous le bonnet rouge* de sa collection « La Petite Histoire », paru en 1936, [G. Lenotre](#) rapporte la rumeur viennoise traditionnelle, selon laquelle ce couplet aurait été composé par l'abbé Antoine Pessonneaux. Cette version a été reprise par Claude Muller dans *Les Mystères du Dauphiné*³⁵. Selon lui, l'abbé, professeur de rhétorique au collège de [Vienne](#) de 1788 à 1793 né à Lyon le [31 janvier 1761](#), jugeant que le texte était incomplet, puisqu'il n'évoquait pas les nouvelles générations, écrivit le « couplet des enfants » qu'il fit chanter par les élèves lors de la [fête de la fédération](#) du [14 juillet 1792](#) en présence de la population et de soldats de bataillon de fédérés marseillais alors en transit dans la ville. Ce couplet passa ensuite à Paris, grâce au député [Benoît Michel de Comberousse](#). Traduit devant le tribunal à Lyon — le [1^{er} janvier 1794](#) (12 [nivôse an II](#)) selon G. Lenotre —, l'abbé aurait été sauvé de la mort en se présentant comme l'auteur du septième couplet de la *Marseillaise*. L'abbé Pessonneaux mourut le [10 mars 1835](#).

Un autre personnage, [Louis Du Bois](#), ancien sous-préfet né à [Lisieux](#) le [16 novembre 1773](#), mort le [9 juillet 1855](#), en a clairement revendiqué la paternité dans sa *Notice sur la Marseillaise* publiée en [1848](#) : « Au mois d'octobre 1792, j'ajoutai un septième couplet qui fut bien accueilli dans les journaux : c'est le couplet des Enfants, dont l'idée est empruntée au chant des Spartiates, rapporté par Plutarque »³⁶. Cette revendication est également mentionnée par Claude Muller³⁷.

